

# VIVRE À FRENEUSE

## Freusiennes, Freusiens,

### Naviguer avec sagesse à travers les défis budgétaires de Freneuse : maintien des Services Publics malgré les contraintes.



Cette année, le budget de notre ville, est confronté à des défis uniques. La décision de l'État, d'abolir la taxe d'habitation a été accueillie positivement par nos concitoyens, symbolisant un engagement envers un système fiscal plus équitable. Toutefois, ce manque à gagner pour les collectivités n'a pas été compensé. De plus, précédemment, le fait d'appliquer le même taux à la taxe foncière plusieurs années consécutives a laissé penser au Trésor Public que Freneuse n'avait pas besoin de fonds. Dès lors, la commune perd environ 100 000€ de dotation par an.

Face à ces nouvelles contraintes, notre administration municipale fait preuve de résilience et de créativité pour maintenir nos services publics essentiels malgré une baisse du budget disponible. Il est crucial de rappeler que toutes les communes, y compris la nôtre, subissent les effets de l'inflation et des coûts croissants. Les travaux en cours témoignent de notre détermination à poursuivre notre mission. L'amélioration de l'éclairage public, initiée récemment, renforce déjà la sécurité et le bien-être de nos citoyens. De même, l'avancement du projet de vidéoprotection démontre notre engagement envers la protection de tous.

De plus, nous lançons une phase d'étude sur l'avenir de nos écoles, une démarche cruciale pour répondre aux besoins éducatifs de notre commune. Cette étude sera suivie d'une concertation approfondie avec les citoyens et les acteurs éducatifs pour garantir des décisions éclairées et inclusives.

En dépit des défis budgétaires, notre engagement envers la qualité de vie à Freneuse demeure indéfectible. Avec une gestion sage des ressources et une vision à long terme, nous sommes convaincus que notre ville continuera à prospérer et à offrir un environnement florissant à tous ses résidents, malgré les obstacles sur notre chemin.



## UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, **Alain PARMENTIER** a pris la relève à la délégation Environnement, en remplacement d'Adrien LESEC.



### TOTEM INTERACTIF

Une borne interactive située à l'entrée de la mairie est consultable aux heures d'ouverture de la mairie.

Son contenu ? **Les informations municipales et alentours** telles que les dépôts et autorisations d'urbanisme, les animations festives ou encore les services proposés aux administrés.

### AUX URNES POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Votez pour votre député **DIMANCHE 9 JUIN, de 8h à 20h**. Le Parlement européen (760 députés élus pour 5 ans) représente les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE.



**Vous êtes empêchés ou absent ? Votez par procuration**  
[maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

### FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX CET ÉTÉ



**Accueil de loisirs & restaurant scolaire** : fermeture du 5 au 16 août

**Mairie & médiathèque** : ouverture non-stop aux horaires habituels



**Patrice Pruvot**, agent de surveillance de la voie publique, a rejoint l'équipe de Mantes-la-Ville, après 7 ans et demi au sein de notre mairie. Nous lui souhaitons une belle continuation ainsi qu'un épanouissement professionnel.

Belle retraite bien méritée au 1<sup>er</sup> juillet à **Béatrice VIDAL**, infirmière libérale depuis 1991 sur le secteur.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE (O.T.A.)

Pendant vos absences, l'A.S.V.P. (conjointement avec la Gendarmerie) propose de patrouiller aux abords de votre domicile/commerce pour lutter contre les repérages, a fortiori contre les cambriolages.

L'inscription (**5 jours ouvrés minimum avant le départ**) est simple, rapide et gratuite : formulaire remplissable en ligne (site Internet rubrique "[Prévention & Sécurité/Prévention](#)" et IntraMuros rubrique "Services") et disponible en Mairie.

Grâce au formulaire, les bénéficiaires sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Une fois informés, les demandeurs et/ou leurs contacts à proximité pourront prendre les mesures pour limiter les préjudices subis.

[asvp@freneuse78.fr](mailto:asvp@freneuse78.fr) • 01 30 98 97 97



FREDON  
ÎLE DE FRANCE

### LUTTER CONTRE UNE PLANTE NÉFASTE

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante originaire d'Amérique du Nord dont la prolifération est nuisible à la santé humaine. Un foyer important est présent sur la commune de Freneuse. Les récents travaux de construction ont ramené à la surface des graines d'ambrosie permettant à la plante de se développer. La commune de Freneuse vous convie à une réunion d'information sur l'ambrosie - **Lundi 3 juin à partir de 19h - Salle des Ventines**. FREDON Île-de-France, missionné par l'Agence Régionale de Santé, vous présentera la plante et ses enjeux. Vous saurez « quand et comment » agir pour préserver votre santé.



**Chantier d'arrachage - Jeudi 13 juin - de 9h à 12h**

Rendez-vous devant la salle des fêtes des Ventines.

**Avec la présence des membres de l'association UPBMH**

”

Bonjour à tous. Nous avons décidé de simplifier notre présentation du budget 2024. Nous allons mettre en avant les investissements prévus cette année, qui ont un impact sur la vie de tous les jours, présente ou future. Il reste une information importante malgré tout, sur laquelle nous devons communiquer. C'est la baisse de 30% de la dotation du département. Sans porter de jugement sur les raisons, il est important de signaler que ces 30% représentent 75 000€ de dotation que nous n'aurons pas. Ce qui impactera forcément notre capacité à investir. Mais comme depuis 4 ans maintenant, nous ferons au mieux ! Merci.

*Patrice LEMAIRE - Adjoint Politique de la ville*



### RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

#### Tranche 1 "Belles Côtes" + ajout rue du Rhône

Les travaux sont achevés dans les 4 rues, l'éclairage est fonctionnel. Les réseaux sont enfouis et les enrobés sur les traversées de voirie sont réalisés. Leur réfection sur les trottoirs est en attente de la mise en place des nouveaux candélabres.

**Rappel des horaires d'extinction : 23h à 5h**

**530 000 € (cofinancements État 118 606 € - Département 194 000 €)**



### VIDÉOPROTECTION

8 sites d'ici la fin d'année seront équipés. Les principaux objectifs sont la lutte contre les incivilités et contre les infractions notamment les dépôts sauvages.

En collaboration avec la brigade de gendarmerie de Bonnières s/Seine.

**160 000 € (cofinancements Région 42 563 € - État 33 960 €)**



### ÉCOLES & RESTAURANT SCOLAIRE

Étude sur la projection des effectifs scolaires de la commune afin d'adapter les structures.

**25 000 € (cofinancement de 50% par l'EPAMSA)**



### FEUX TRICOLORES SUR LA RD113

Face au dysfonctionnement intermittent des feux de signalisation, facteur accidentogène, la commune a décidé de prendre à sa charge la réfection des feux tricolores du carrefour situé au garage Renault.

Les techniciens étaient à pied d'oeuvre les nuits du 18 au 25 mars afin de minimiser la gêne des automobilistes.

**38 000 €**



### CHANGEMENT DU SERVEUR INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Suite à la saturation de l'ancien serveur, et à la lourdeur numérique des outils de gestion communale dématérialisés.

**19 000 €**

### AMÉNAGEMENTS DES STRUCTURES



#### Les arrêts de bus sur la RD 113

- accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- mise en place de barrières

**228 000 €**

#### Le cimetière

- création d'un ossuaire
- extension du columbarium

**37 650 €**

## RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME P.L.U.



La loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « loi ELAN », a encouragé les collectivités territoriales à développer des projets locaux d'intensification urbaine, afin de diminuer l'étalement urbain.

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite "loi Climat et

Résilience", a fixé un double objectif national (*art.191*) :

- d'ici 2031, réduire de moitié au moins la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale par rapport à celle de la période 2011-2021 (de 250 000 à 125 000 hectares) ;
- d'ici 2050, atteindre le ZAN, c'est-à-dire au moins autant de surfaces renaturées que de surfaces artificialisées.

La loi Climat et Résilience a aussi intégré des mesures prescriptives pour décliner ces objectifs nationaux dans les documents de planification et d'urbanisme locaux.

Le SDRIF-e arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional des Yvelines dont la version arrêtée du texte sera prochainement soumise à l'enquête publique, avant une adoption définitive à l'été 2024.

Il apparaît nécessaire de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour les motifs suivants :

- Élaborer un document d'urbanisme compatible avec le SDRIF-e des Yvelines et compatible avec les mesures prescriptives pour décliner les objectifs nationaux de la Loi Climat et Résilience ;
- Développer et diversifier l'offre d'habitat ;
- Prioriser l'urbanisation en densification du bourg notamment par la réhabilitation du bâti existant ;
- Valoriser le patrimoine bâti, et le patrimoine naturel ;
- Préserver les terres agricoles et pérenniser les exploitations agricoles.
- Corriger les erreurs matérielles du PLU actuel.

Il est précisé que conformément à l'article L. 103-2, la révision du Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

10 000 € (subv. 833 €)



## RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbaux disponibles en ligne : [freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html](https://freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html)

### JEUDI 25 JANVIER

1. Proposition de montants définitifs des attributions de compensation pour l'année 2024.
  2. Signature d'une convention bilatérale 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent de la ville de Freneuse sur le territoire Les Portes d'Île-de-France avec Batigère habitat.
  3. Autorisation donnée à madame le Maire pour signer la convention avec Orange pour l'effacement du réseau rue des Alpes.
  4. Délibération de mise en oeuvre des lignes directrices de gestion.
  5. Délibération portant création d'un comité social territorial local (collectivités et établissements publics de 50 à 199 agents).
  6. Délibération tarifs séjour ski Châtel 2024.
  7. Création d'emploi fonctionnaire filière police.
  8. Délibération portant création d'emploi de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe.
  9. Délibération portant création d'un emploi d'ATSEM.
  10. Délibération portant création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe.
  11. Délibération portant création d'emploi d'un agent technique.
- Questions diverses*

### JEUDI 29 FÉVRIER

1. Approbation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire.)
  2. Exercice du droit à la formation des élus.
  3. Taxe locale sur la publicité extérieure TLPE tarifs 2024.
  4. Renforcement du réseau électrique ENEDIS.
  5. Financement extension réseau ENEDIS convention avec la SCCV Freneuse Lamaison.
  6. Approbation du règlement intérieur pour l'attribution des subventions aux associations.
  7. Tarifs ALSH pour la soirée concert du 05 avril 2024.
- Questions diverses*

## RÉUNION PUBLIQUE BELLES CÔTES / BATIGÈRE DU 12 MARS



Étaient présents le Maire, les élus et les résidents soucieux de la vie de leur quartier. Le but était de faire le point sur l'avancement des discussions en cours avec Batigère.

Les points abordés :



**1. Éclairage public** : lors des travaux, la mairie s'est aperçue que l'installation de certaines lampadaires était sur le terrain de Batigère. Les frais associés à ces travaux sont à leur charge. Les

négociations sont en cours et semblent progresser favorablement.

**2. Problème des chenilles processionnaires** : la mairie a averti 2 fois le bailleur car les chenilles sont déjà descendues des arbres dans la région. Une solution envisagée consiste à couper les pins (action déjà entreprise par la mairie sur ses propres terrains).

**3. Dernière réunion de quartier** : malgré la présence d'un représentant de Batigère lors de la réunion précédente, les résidents ont confirmé l'absence de progrès. Prochainement, des conseillers municipaux iront constater sur place afin de remonter officiellement les manquements évoqués.

**4. Jeux extérieurs** : le terrain où se trouve le city stade appartient à Batigère. Des négociations sont en cours pour récupérer ce terrain, bien que Batigère semble réticent à céder. Une convention d'occupation est actuellement en discussion.

**5. Tri sélectif** : un an de travail a été consacré au tri sélectif en collaboration avec Batigère et la CCPIF. Des agrandissements des locaux à containers ont été réalisés par Batigère. Les résidents craignent le non-respect des règles par certains. En réponse, le maire a annoncé qu'une solution envisagée par la CCPIF serait l'affectation d'un animateur pour expliquer le tri sélectif.

**6. Création d'une Amicale des Locataires** : en outre, la mairie a demandé si les habitants étaient prêts à reprendre l'Amicale des Locataires (*proposition initiée par Batigère*).

Les raisons invoquées :

- **Renforcement de la voix des habitants** : faire entendre collectivement les préoccupations et les suggestions.
- **Promotion du bien-être communautaire** : organisation d'événements, en favorisant les échanges entre les habitants.
- **Représentation auprès des autorités locales et des partenaires impliqués** dans la vie du quartier.

Cependant, la mise en place et le bon fonctionnement d'une telle structure impliquent également des engagements de la part de ses membres :

- **Participation active** : il est essentiel que les membres de l'Amicale s'engagent à participer activement aux réunions, aux activités et aux initiatives de l'association.
- **Collaboration et respect** : la réussite de l'Amicale dépend de la collaboration et du respect mutuel entre tous les membres, ainsi que de la capacité à travailler ensemble pour le bien commun.
- **Transparence et responsabilité** : la transparence dans la gestion des activités et des ressources de l'Amicale, ainsi que la responsabilité des membres vis-à-vis de leurs engagements, sont essentielles pour assurer la confiance et la crédibilité de l'association.

La bonne nouvelle est que la mairie de Freneuse s'est engagée à vous aider dans les démarches pour la mise en place de cette Amicale des Locataires. Nous vous invitons donc à nous faire part de votre intérêt en nous fournissant vos noms, prénoms et adresses électroniques. Nous utiliserons ces informations pour vous contacter et organiser une réunion d'accompagnement où nous pourrions discuter plus en détail des prochaines étapes et des actions à entreprendre.



Vous pouvez nous transmettre vos coordonnées par e-mail à [etat-civil@freneuse78.fr](mailto:etat-civil@freneuse78.fr) ou en vous rendant directement en mairie.

## RELOOKING DU MOBILIER URBAIN



La mairie a profité du renouvellement de la concession de service passée avec l'entreprise de mobilier urbain Bueil pour **moderniser les 15 abribus ainsi que les 9 planimètres** implantés sur le territoire. Très prochainement les frontons (nom des arrêts) seront également remplacés.

## PÉDALE DOUCE

Parce que la prévention nous semble pertinente, 3 radars pédagogiques, visent à alerter votre vigilance :

- **rue des Bastiannes**
- **rue Charles de Gaulle**
- **RD 113**

Cette mesure fait écho à l'implantation des silhouettes PIETO aux abords des écoles, réfléchissantes en cas de moindre visibilité. Les 2 figures sur la RD 113 ont été remplacées.



## SENS UNIQUE AUTOUR DE L'ÉGLISE



**Suite à la réunion publique du 8 mars** concernant le mécontentement des riverains du quartier de l'église, et en concertation avec la société de transports RD Mantois, une modification du sens de circulation sera mise en place. Afin de faciliter les manoeuvres des bus et éviter ainsi la dégradation des propriétés, le sens unique sera instauré.

## L'ÉCOLE N'EST PAS UN DRIVE

La sécurité aux abords des écoles a été renforcée par la mise en place de silhouettes mais aussi par le marquage jaune sur les trottoirs. **Merci de respecter tout simplement le code de la route en évitant de stationner, même pour un laps de temps très court, le long des lignes jaunes.** D'une part, vous gênez la circulation ; d'autre part, vous représentez un danger pour les piétons.



## RESTAURANT SCOLAIRE INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 16 AOÛT

L'inscription au restaurant scolaire **concerne tous les écoliers**, de la petite section au CM2. Afin de garantir un meilleur service et pour optimiser les coûts, **la préinscription au restaurant scolaire est désormais obligatoire.**

Cette démarche s'effectue auprès de la mairie que ce soit à l'accueil ou par courriel ([affaires.scolaires@freneuse78.fr](mailto:affaires.scolaires@freneuse78.fr)). Pour simplifier les démarches des familles, l'inscription à l'année est possible.

**Sans inscription préalable les enfants ne seront pas admis à déjeuner au restaurant scolaire.**

[freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarite/restaurant-scolaire.html](http://freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarite/restaurant-scolaire.html)

## CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



En sensibilisant les écoliers au gaspillage alimentaire, notamment, avec l'utilisation des jetons "j'ai aimé" / "je n'ai pas aimé", pour adapter leurs goûts aux obligations nutritives encadrées par la loi Egalim et les recommandations GEM-RCN (*guide pratique concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective*), **force est de constater que le gaspillage alimentaire à Freneuse est moitié moins élevé que la moyenne nationale.** En effet, 65 gr. par couvert sont jetés aux déjeuners contre une moyenne nationale de 120 gr.



## LES ÉCOLIERS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

### KERMESSES

#### Groupe scolaire Paul Eluard

**Samedi 8 juin - De 10h30 à 18h**

Cour des primaires

Restauration sur place

#### Écoles Victor Hugo & Langevin Wallon

**Samedi 15 juin - De 11h à 14h**

Cour des primaires

Restauration sur place



## LA BOSSE DES MATHS

L'année dernière, **la classe de CE2 (école Victor Hugo)** de Mélanie MANHES, s'est distinguée lors du concours national Mathador. 18 épreuves réparties chaque lundi, 4 minutes pour répondre : 1 nombre cible à atteindre à l'aide de 5 nombres donnés.

Les élèves freneusiens ont atteint **la 2<sup>ème</sup> place sur 30** au sein de l'académie de Versailles et **la 16<sup>ème</sup> place sur 281** pour le classement national. Toutes nos félicitations pour ce beau parcours !



## PETITES VILLES DE DEMAIN - VOLET SCOLAIRE



Le 11 janvier, à la Mairie de Freneuse, le Maire Ghislaine HAUETER, le président de la CCPIF, Alain PEZZALI et le représentant de l'EPAMSA ont signé **la convention pour lancer l'étude "Projection des effectifs scolaires"**. Réalisée par le cabinet Attitudes urbaines, depuis fin mars et pendant environ 3 mois afin d'évaluer les besoins spaciaux des potentiels futurs équipements scolaires.

## LES SÉJOURS ESTIVAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



### La Manche (Normandie)

Visite du Mont S<sup>t</sup> Michel et de sa baie, zoo de Champrépus, acroballe, fabrication de pain & veillées.

**Séjour du 8 au 12 juillet - 15 places**

**Pour les 6-7 ans**

Tarifs\* : Freneusiens 116 € à 347 € / Extra-muros 384 €

[Inscriptions jusqu'au 10 juin](#)

### Besse St Anastaise (Puy-de-Dôme)

Canyoning, luge d'été, visite du château de Murol, téléphérique du Puy de Sancy, trottinherbe, via ferrata, le tout en camping 4\* avec piscine

**Séjour du 15 au 26 juillet - 32 places**

**Pour les 8-17 ans**

Tarifs\* : Freneusiens 246 € à 738 € / Extra-muros 820 €

[Inscriptions jusqu'au 13 mai](#)

### Île de Loisirs des Boucles de Seine (Moisson)

Paddle, canoé, accrobranche nocturne, parcours du combattant, sous tente en demi-pension

**Séjour du 26 au 30 août - 20 places**

**Pour les 11-17 ans**

Tarifs\* : Freneusiens 130 € / Extra-muros 170 €

[Inscriptions jusqu'au 6 juillet](#)

Le dossier complet de chaque séjour est disponible à l'accueil de loisirs, téléchargeable via l'application IntraMuros et sur le site Internet de la mairie [freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/accueil-loisirs/vacances-mercredis.html](http://freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/accueil-loisirs/vacances-mercredis.html)

\* - 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant - Possibilité de paiements échelonnés

Accueil de loisirs - chemin des Ventines

06 63 31 57 84 - 01 71 48 40 72

accueildeloisirs@freneuse78.fr

# FESTIVAL DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 1<sup>er</sup> juin - Dès 10h



Salle des fêtes  
des Ventines

Entrée  
libre &  
gratuite

Nombreuses animations :

- ateliers
- démonstrations
- randonnées
- soirée dansante



Programme



Restauration sur place

# 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT & LIBÉRATION DU MANTOIS

Samedi 29 & dimanche 30 juin

Dès 10h

Camp militaire • convois et exposition de  
véhicules d'époque • animations  
balades en Jeep • concert

Entrée  
libre &  
gratuite



Buvette & restauration sur place

Ancien terrain de foot libre - Rue des Vignes à Monsieur

# FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 14 JUILLET

Plateau omnisports  
(derrière le centre de loisirs)

23h

Thème : les Jeux Olympiques



Festivité

Bords  
de Seine

Entrée  
libre & gratuite

Festi'  
FRENEUSE

17 & 18 AOÛT

Avec le soutien de MRDPS

Buvette & restauration  
sur place

Nouveau !





Cette année, l'équipe municipale, épaulée par le dynamisme des associations, proposent des animations regroupées sous **4 grands thèmes** :

- les défis sportifs (à l'occasion des J.O.),
- l'environnement,
- l'anniversaire du Débarquement des alliés,
- les festivités.

Sur chaque visuel, 1 des 4 thématiques identifiée de la façon suivante :



• **Février** : confection de la flamme olympique par les maternelles



• **7 avril** : course la Freneusienne

• **Juin** : l'accueil de loisirs organise des épreuves sportives sur la pause méridienne saut en longueur et hauteur, football, tir à l'arc, hockey, basket, sprint et relais aux couleurs du pays choisi par les enfants

• **Juillet** : décoration et panneaux informatifs sur les Jeux Olympiques à la médiathèque

• **26 juillet** : l'accueil de loisirs organise un inter-centre sportif ados



• **15, 22 mai et 5 juin** : île de loisirs des Boucles de Seine avec l'accueil de loisirs, atelier apiculture les matins et accrobranche les après-midi avec explication de son fonctionnement pour préserver les arbres

• **1<sup>er</sup> juin** : Festival de l'environnement (nombreuses animations) à la salle des fêtes. Atelier créatif proposé par la Médiathèque sur le réemploi des livres, accrobranche par l'accueil de loisirs (avec explication sur la préservation des arbres)



• **8 mars** : parmi un large choix de fictions sur la 2<sup>nd</sup>e guerre, les adolescents ont visionné "La Rafle"

• **Du 25 juin au 13 juillet** : exposition à la médiathèque des planches de la B.D. «Airborne 44»

• **29 & 30 juin** : reconstitution d'un camp militaire (véhicules, tenues et tentes d'époque, convois) à l'ancien stade de football libre, rue des Vignes à Monsieur



• **14 juillet** : Feu d'artifice

• **17 & 18 août** : Festi'Freneuse

• **Octobre** : journée jeux de société à la salle des fêtes, l'accueil de loisirs propose des parties de tarot (niveaux initiation & expert) avec des lots à gagner

En plus de ces évènements, d'autres animations annuelles s'inscrivent dans un souci de préservation de l'environnement :

- foire à tout
- bourses vêtements, jouets, plantes
- nettoyons la nature

et d'animations :

- heures du conte
- spectacles
- expositions
- soirées thématiques

de devoir de mémoire :

- cérémonies commémoratives
- cérémonies hommage

## NOUS RECRUTONS



Si vous souhaitez vous investir dans un club 100% féminin pour partager des moments de convivialité, de compétition et de plaisir, le Club FCFPIF situé à Freneuse recherche :

- Coachs
- Arbitres
- Joueuses
- Parents volontaires



**Nous suivre :**

- Instagram : fcfpif78
- Facebook : [football club féminin portes Ile de France](#)

**Nous joindre :**

- fcfpif78@gmail.com
- 06 25 81 51 58 / 06 14 30 34 58

## JEUX OLYMPIQUES - QUELS IMPACTS SUR NOTRE QUOTIDIEN



**DATES CLÉS :**  
Jeux Olympiques  
du 26/07 au 11/08  
Jeux Paralympiques  
du 28/08 au 08/09

### CE QUI CHANGE PENDANT LES J.O.

#### TRANSPORTS

##### Tarifs :

- Ticket T+ : 4€ l'unité (bus de ville, métro/RER dans Paris)
- Pass Paris 2024\* : de 16€ pour 1 jour à 70€ pour 1 semaine (utilisable du 20/07 au 08/09)

\*Retrouvez où et quand l'acheter sur le site [iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr)

##### Se déplacer :

• Le site [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr) pour vos déplacements pendant les JO « Pour anticiper l'impact des Jeux sur vos déplacements, ce site propose des conseils, des outils d'aide à la préparation de vos trajets et une carte qui indique les prévisions d'affluence dans les transports en commun et les restrictions routières. »

• Fermeture des zones des épreuves à la circulation routière :

Des autorisations seront délivrées par la préfecture de Police de Paris sur un site dédié ouvert depuis le 10/05/2024. La liste des véhicules motorisés soumis à autorisation est déjà disponible.

• L'application « Transport Public Paris 2024 » pour la recherche d'itinéraire et l'achat de billet : avec l'app multilingue "Transport Public Paris 2024", déplacez-vous simplement vers tous les sites de compétition.

Ressources :

- Un calculateur d'itinéraires,
- De l'information trafic en temps réel,
- Des trajets personnalisés pour rejoindre les sites de compétition,
- Des titres de transport disponibles en dématérialisé.



#### INFORMATIONS DIVERSES

La Mairie de Paris met en place sur son site internet [paris.fr](http://paris.fr) plusieurs pages d'informations qui reprennent en détails des éléments qui vous permettront de vous repérer pendant les J.O.

#### REGARDER LES JEUX OLYMPIQUES

Parce que tout le monde n'aura pas la chance d'avoir des billets pour les compétitions, retrouvez la possibilité de regarder des épreuves en direct ou en replay sur la plateforme de France Télévision [france.tv](http://france.tv) ou sur application mobile.



#### UNE JEUNE FRENEUSIENNE VICE-CHAMPIONNE DU MONDE

Lors de la compétition internationale "Abu Dhabi World Pro Jiu Jitsu Championship", qui s'est déroulée dans la capitale des Emirats Arabes Unis, **Ynaya FRANCILLETTE**, licenciée dans le club Mantais Sport Attitude 78, s'est hissée jusqu'en finale. Malheureusement, sa belle performance n'a pas suffi face à une jeune brésilienne. Cependant, saluons son très beau parcours, de bon augure pour la suite.



## RÉUSSITE DE LA 1<sup>ère</sup> ÉDITION



111 (29 juniors / 82 adultes) participants tous âges confondus ont foulé les rues de Freneuse samedi 7 avril. 35 bénévoles ont assuré le bon déroulement de la course, clôturée par la remise des récompenses. Merci aux organisateurs Adrien LESEC et l'association Eco. Actif, aux agents communaux, aux nombreux bénévoles & volontaires ainsi qu'aux coureurs.



### 450 m – Filles 6/10 ans

1. Clélia
2. Célia
3. Abigaëlle

### 1 km – Filles 11/14 ans

1. Jade
2. Léna
3. Ex-aequo Camila & Wissam



### 450 m Garçons 6/10 ans

1. Jordan
2. Ismaël
3. Tilian

### 1 km Garçons 11/14 ans

1. Max
2. Ruben



### 5 km Femmes

1. Caroline GIORDANI
2. Michèle CORNIQUET
3. Ex-aequo Marie CORNIQUET & Sonia AIRECHE

### 5 km Hommes

1. Mohammed ASSILA
2. Henrique PEIXOTO
3. Patrick PEREIRA



### 10 km Femmes

1. Cyrielle LUCE
2. Sophie CONDETTE
3. Mathilde FOSSAT

### 10 km Hommes

1. Guillaume REMY
2. Stéphane RETIF
3. Michel HUGUET



## l'Actualité de votre Médiathèque

### EMMENEZ VOS MAGAZINES PRÉFÉRÉS EN VACANCES



cafeyn

Toute la presse en illimité et en ligne. Actualités, bricolage, jardinage, cuisine, langues étrangères, sports, mode, histoire, auto-moto...

1600 journaux et magazines (enfants, ados et adultes) accessibles sur smartphones, tablettes et PC.

Tarif par an et par famille : 6€ (9€ pour les extra-muros)

### UN AUTRE MODE DE PAIEMENT

Bonne nouvelle, la Médiathèque est affiliée au **dispositif Pass+**. Tu peux utiliser cette aide financière (*gratuite et renouvelable chaque année pour les 11-18 ans*) pour payer partiellement ou totalement l'inscription à la médiathèque. Clique sur [Passplus.fr](https://passplus.fr) pour demander ta carte.

Muni(e) du crédit, rends-toi à la Médiathèque avec ta carte Pass+.



### OEUVRES CULTURELLES EN LIGNE



Opéra, cinéma, ebooks, photos, podcats, musées...

accédez gratuitement aux oeuvres culturelles en ligne

[intramuros.org/publication/actualite/394850](https://intramuros.org/publication/actualite/394850)

120 rue Charles de Gaulle • 01 30 98 96 00 • [mediatheque@freneuse78.fr](mailto:mediatheque@freneuse78.fr)  
[lireenboucles.biblixnet.net](https://lireenboucles.biblixnet.net)

## COMMENT LUTTER CONTRE LES FRELONS ?



**Nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau.** Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. En effet, l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, dans l'isolation des toits etc...

Fabrication d'un piège, coordonnées des spécialistes locaux et participation financière de La Communauté de Communes Les Portes de l'Île-de-France sur [ccpif.fr/les-frelons-asiatiques/](http://ccpif.fr/les-frelons-asiatiques/)

Tout nid découvert détruit ou non doit être signalé sur le site de la FROSAIF.

<https://frosaif.fr/frelons.php>

## TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX DATES

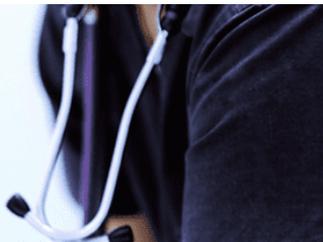


La saison de nidification a débuté à la mi-mars. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**.

**3115**

APPEL GRATUIT

**URGENCES  
VÉTÉRINAIRES**



Numéro 100% gratuit (tarification numéro vert depuis fixes et mobiles), est disponible pour les habitants de FRENEUSE 24h/24.

Site internet : [urgences-veterinaires.fr](http://urgences-veterinaires.fr)

## ELLES DÉMANGENT

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne (*mai à juillet*) et du pin (*novembre à mars*) sont en France. Leurs poils contiennent une toxine urticante et allergisante.



### Pins infestés coupés

Sur la commune (notamment dans les cours d'école), des pins ont été coupés pour éviter la prolifération des chenilles. Suite à la consultation d'un expert, des arbres aux essences adaptées seront plantés en remplacement.

### Quels risques pour les animaux ?

S'ils lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restant de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Une action rapide du vétérinaire est vitale.

### Comment me protéger ?

- aucun contact avec les chenilles/leur nid
- s'éloigner des zones infestées
- port de vêtements longs
- pas de friction des yeux pendant/retour d'une balade
- en cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements

**En cas de réactions allergiques (yeux et voies respiratoires)  
je consulte mon médecin.**

### Arrêté municipal 2023-017 (10 février 2023)

(extraits) "Les propriétaires ou locataires relevant la présence de chenilles processionnaires du pin dans leurs végétaux doivent impérativement prendre les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie" [...] "soit par produits appropriés homologués, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté"[...] "Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre, sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles."

L'arrêté complet : [freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html](http://freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html)

Plus d'informations [www.iledefrance.ars.sante.fr/](http://www.iledefrance.ars.sante.fr/)

## Liste « Agir pour Freneuse »

On se demande où va la majorité municipale dans ses décisions.

Mise à part de dire que c'est toujours la faute des autres, il faudrait qu'elles s'interrogent

Une exécution budgétaire 2023 voyant notre capacité d'investissement net négative.

Une forte augmentation des impôts (+13% pour le non bâti) avec un taux de base augmentant de 3,8% ! et la création de nouvelles taxes !

Une forte augmentation des dépenses de fonctionnement 2020 versus 2024, +842 101 euros ! (+965 250 en 2023)

Une politique vers la gestion des écoles primaires figée.

Un jour elle annonce l'école Paul Eluard est condamné puis démentit, tout en ayant un audit spécifiant qu'il n'y a pas de problème structurel !

Aucune démarche envers le programme Reno-Ecole, alors que notre groupe l'a signifié lors des conseils, permettant d'avoir des subventions pour la rénovation des écoles primaires.

La réponse ! ils ne veulent pas prendre de décision, ils engagent une étude. Une façon cachée pour pousser leur projet d'une grosse école primaire unique ? (Avec quel fonds ?)

Notre groupe s'est positionné dès le début contre ce projet, nous préférons des structures plus humaines, avec un équilibre géographique.

Elle a acheté l'ancien presbytère, (250K€), pour faire une maison des associations, seul notre groupe a voté contre en connaissant son état et sa structure non adaptée.

Résultat ! Mal situé, les espaces utiles et son état pose problème pour accueillir les jeunes, la majorité lance une étude pour savoir comment utiliser ce bâtiment !!

Et elle lance une étude au centre de loisir pour son agrandissement !

Les constructions des logements près de l'école Eluard, ont été permises par la majorité actuelle par le vote du changement du PLU et l'obtention du permis.

Cette opération ouverte sous l'ancien mandat, donne accès à un financement du promoteur de 185K€ pour l'aménagement de la zone de stationnement près de l'école.

Réponse de la majorité : on va réfléchir en commission...

Plus de détail sur Facebook « agir pour freneuse » • [agirpourfreneuse78@gmail.com](mailto:agirpourfreneuse78@gmail.com) •

AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

## Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, chers Freneusiens,

Souvenons-nous...à l'issue du premier vote du budget de cette mandature, les impôts avaient été augmentés de 1 %. A, l'époque notre Maire et sa majorité juraient la main sur le cœur « qu'elle n'était pas là pour prendre l'argent des Freneusiens », mais surtout qu'il y aurait « de nouvelles idées pour le prochain budget ».

Rassurons-nous, la situation est sous contrôle et « les nouvelles idées » affluent. Après l'augmentation des tarifs de la Cantine et de l'étude scolaire de 7%, ce sont maintenant nos impôts qui vont globalement augmenter de 7,81% comme il l'a été voté au dernier Conseil.

Sur ce sujet, on entend dire : « nous n'avons pas le choix »...En l'espèce, notre Maire n'a plutôt plus le choix, et la nuance est de taille puisque ne plus avoir le choix est la traduction concrète des conséquences des orientations choisies par notre exécutif communal. Tout cela en seulement 4 ans ! Sans compter qu'une nouvelle augmentation est prévue à la suite de celle-ci.

Finalement, ce qu'il restera de cette mandature, peut-être même d'ailleurs l'action la plus concrète, ce sont des déficits et une augmentation sans précédent des impôts locaux.

La seule question qui vaille aujourd'hui c'est : même joueur joue encore ?

[unirpourreussir@freneuse.com](mailto:unirpourreussir@freneuse.com) • Facebook [freneuseunirpourreussir](https://www.facebook.com/freneuseunirpourreussir) • Instagram [instagram.com/freneuseunirpourreussir/](https://www.instagram.com/freneuseunirpourreussir/) • Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

MER. 22 MAI - 14h à 15h



**Médiathèque** • Heure du Conte

"Conter fleurette"

• S'inscrire

[mediatheque@freneuse78.fr](mailto:mediatheque@freneuse78.fr)

01 30 98 96 00

MAR. 18 JUN - 19h

**Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle**  
Place Jean Moulin

JEU. 23/05, 06 & 20/06, 04 & 18/07, 1<sup>er</sup> & 29/08 - 9h20 à 16h

**Bus Santé** • Parking salle des Fêtes des Ventines • RDV en [solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/](https://solidarite.sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/)

LUN. 27/05, 22/07 & 19/08  
10h à 12h/13h30 à 15h30



**Bus PMI** • Parking salle des Fêtes des Ventines • Sur RDV au 0801 80 10 78 ou 01 30 83 61 00

MER. 19 JUN - 14h à 15h



**Médiathèque** • Heure du Conte "Croque miam-miam"  
S'inscrire

[mediatheque@freneuse78.fr](mailto:mediatheque@freneuse78.fr)

01 30 98 96 00

MER. 19 JUN - 10h à 17h  
**Job bus insertion**

Parking de Carrefour Market Sans RDV • [yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/](https://yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/)

MAR. 4 JUN - 10h à 10h30

**Médiathèque** • Spectacle 0-3 ans "Au fil de l'O" • S'inscrire [mediatheque@freneuse78.fr](mailto:mediatheque@freneuse78.fr)  
01 30 98 96 00

25 JUN AU 13 JUILLET



**Médiathèque** • Exposition des planches de la BD "Airborne 44"

LUN. 17 JUN - 13h30 à 18h30



**Don de sang** • Salle des Fêtes des Ventines • RDV en ligne [dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte](https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte)

SAM. 7 SEPT. - 14h à 17h



**Forum des associations**

Salle des Fêtes des Ventines

# ESCAPADES DES IDÉES D'ÉVASION PRÈS DE CHEZ VOUS

## ÎLE DE LOISIRS - BOUCLES DE SEINE



Tarifs préférentiels pour les habitants du territoire CCPIF. Saison estivale du **18 mai au 31 août**.  
Nombreuses activités : paddle, wing foil, canoë...  
Calendrier des évènements [freuseuse78.fr/loisirs-decouvertes/decouvertes.html](http://freuseuse78.fr/loisirs-decouvertes/decouvertes.html)

Route de Mousseaux - 78840 Moisson • [boclesdeseine.iledeloisirs.fr/](http://boclesdeseine.iledeloisirs.fr/) • 01 30 33 97 80  
• [contact@boclesdeseine.iledeloisirs.fr](mailto:contact@boclesdeseine.iledeloisirs.fr)

## L'ACCRO CAMP DES BOUCLES DE SEINE



Mercredis, week-ends  
Jours fériés  
Vacances scolaires

10h à 19h

[boclesdeseine@accrocamp.com](mailto:boclesdeseine@accrocamp.com)  
[accrocamp.com/parcs-accrobranche/parc-bocles-de-seine/](http://accrocamp.com/parcs-accrobranche/parc-bocles-de-seine/)

## LA SEINE À VÉLO IMPRESSIONNISTE PROPOSE UN PASSAGE À LAVACOURT !

À l'occasion des 150 ans de l'impressionnisme, la Seine à Vélo propose un parcours « la Seine à Vélo impressionniste ». Lors de l'itinéraire Giverny-Mantes, emprunter le bac Lavacourt/Vétheuil. [laseineavelo.fr](http://laseineavelo.fr)



Découvrez  
le nouveau site  
[destination-yvelines.fr](http://destination-yvelines.fr)

## NAISSANCES



Jeanne LE CARO RODRIGUES (22/07/23)  
Inaya BENKORCHIA (01/01/24)  
Joey GIRARD (03/02/24)  
Mélio LERIGOLEUR (25/03/24)

## UNIONS

### MARIAGES

Cindy BRESSAN & Nicolas GUICHARD (06/04/24)

### PA.C.S.

Angéline CAROUGE & Benjamin GOUBERT (20/02/24)



## DÉCÈS



Simone MERCI (28/12/23)  
Nicole SEVELLE veuve BARGIS (04/01/24)  
Sarah CARTER épouse BOULET (09/01/24)  
Didier GIRAULT (20/01/24)  
Marie-Thérèse LOUVRIE veuve MOMBÉREAU (28/01/24)  
Pascal VALIN (19/02/24)  
Oleg SOBEA (02/03/24)  
Nicolas SOSNOWSKA (09/03/24)  
Raymond NICAUD (30/03/24)  
Ginette THIRIOT (04/04/24)



## NOUVEAU À FRENEUSE

La gestion administrative, commerciale et pré-comptable pour les indépendants (professions libérales, entrepreneurs), les TPE/PME et les particuliers. La gestion des assurances et sinistres auprès des professionnels du secteur assurantiel et immobilier (copropriétés).

[contact@amplygestion.fr](mailto:contact@amplygestion.fr) • 06 50 54 87 74

## POUR VOUS DÉBARRASSER DE VOTRE FERRAILLE

Centre de recyclage tous déchets pour les particuliers  
et les professionnels - Achat fer et métaux  
*Emplacement de l'ancienne déchetterie*

La recyclerie • Rue des bouderies  
larecyclerie78@orange.fr • 09 79 20 15 51



### BIODÉCHETS - RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Réservez dès à présent votre **composteur auprès de la CCPIF**, sont inclus :

- une notice de montage
- un guide de compostage
- une formation gratuite aux bonnes pratiques de compostage

Transmettre vos coordonnées (nom, téléphone, adresse) à :  
**composteur@ccpif.fr • 01 30 93 16 72**



### MISE EN PLACE DU REFUS DE COLLECTE POUR ERREUR DE TRI



La CCPIF met en place le refus de collecte des bacs d'emballages ménagers recyclables comportant de grosses erreurs de tri type sacs poubelles ou objets encombrants dans le bac. Une étiquette sera prochainement collée sur les bacs indiquant l'erreur de tri.

Guide du tri [ccpif.fr/le-tri-selectif-2/](http://ccpif.fr/le-tri-selectif-2/) • Une question ? 01 30 93 16 72 ou [accueil@ccpif.fr](mailto:accueil@ccpif.fr)



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

### COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 17 & 31 mai  
Vendredis 14 & 28 juin

Vendredis 12 & 26 juillet  
Vendredis 9 & 23 août



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter  
Responsable de la rédaction : Renaud Lavarenne  
Rédaction : commission Communication  
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse  
01 30 98 97 97 • [mairie@freneuse78.fr](mailto:mairie@freneuse78.fr)